SUR L'AMÉRIQUE LATINE

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 325-36-74 C. C. P. 1248-74 PARIS - D 385 ARGENTINE: DECLARATION MITIGEE DE L'EPISCOPAT SUR LA SITUATION POLITIQUE

Alors que les arrestations arbitraires, les enlèvements et les morts par assassinat ou affrontement armé continuent à un rythme que ne compensent pas les récentes libérations de prisonniers politiques, les évêques d'Argentine pouvaient difficilement ne pas prendre position. Ils viennent de le faire au terme de leur assemblée générale du mois de mai. Soixante-dix-sept évêques étaient présents sur les quatre-vingt quatre que compte l'épiscopat.

On relèvera cependant que le texte ne fait aucune mention des prêtres et militants chrétiens emprisonnés ou assassinés. Le fait est d'autant plus à remarquer que le Conseil permanent de l'épiscopat avait été plus explicite sur ce point dans la lettre qu'il avait adressée, en juillet 1976, à la Junte militaire de gouvernement.

Par ailleurs, les évêques argentins répondent ici implicitement à la lettre que leur avait adressée le mouvement de guérilla des Montoneros en décembre 1976 (cf. DIAL D 364); la réponse est une fin de non-recevoir.

(Note DIAL)

REFLEXION CHRETIENNE A L'INTENTION DE LA COMMUNAUTE NATIONALE

En tant qu'évêques d'Argentine chargés de conduire le peuple de Dieu dans notre patrie, après nous être mis en prière devant Dieu et avoir réfléchi sur la situation que nous connaissons, conscients d'être, malgré nos limites personnelles et nos faiblesses, les interprêtes des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses des hommes de notre temps, nous pensons que ce serait trahir notre mission de pasteurs que de ne pas prendre la parole, une parole qui voudrait être non pas la nôtre mais celle de l'Esprit-Saint au service duquel nous sommes; comme fils de Dieu et membres de son Eglise, les chrétiens ont impérativement droit à cette parole.

En mai de l'année dernière, la Conférence épiscopale argentine avait rendu public un document destiné, en tout respect et humilité, à donner des orientations conformes à la doctrine catholique et permettant à tous, gouvernants et gouvernés, d'oeuvrer dans l'unité en vue du bien commun et de son développement (1).

Depuis lors, et pendant toute cette période, nous avons multiplié les démarches personnelles à travers divers canaux de communication avec les pouvoirs publics; nous nous sommes parfois adressés à eux par le biais de documents à caractère réservé (2), en nous efforçant toujours d'exprimer les inquiétudes de l'Eglise sur différents points, avec la volonté de ne pas gêner la tâche du gouvernement, déjà si difficile et ardue.

(1) Cf. DIAL D 316 (NdT). (2) C'est le cas de la lettre du Conseil permanent de l'épiscopat à la Junte en juillet 1976 (NdT).

Aujourd'hui, cependant, il nous semble nécessaire, pour des raisons impératives d'ordre essentiellement pastoral, d'exprimer publiquement notre pensée; nous le faisons dans le même esprit et avec le même souci de service de la communauté, pour venir en aide à tous, avec la force invincible de la parole de Dieu et à la lumière du magistère de l'Eglise. Nous croyons savoir que des forces occultes sont à l'oeuvre; elles mettent en jeu des intérêts de tous ordres et elles ont lancé contre l'Argentine une campagne internationale qui nous affecte, en tant qu'argentins que nous sommes, et dans laquelle nous ne voudrions en aucun cas nous voit ni mêlés ni utilisés dans le sens de revendications d'origine inconnue et en elles-mêmes, très souvent, par trop douteuses (3).

Les principes doctrinaux

Mais ce risque ne peut étouffer notre parole de pasteurs. Nous prenons la parole parce que nous avons le droit d'éclairer la vie des hommes à la lumière de l'Evangile en leur rappelant la doctrine et en jugeant, à la même lumière, de la moralité des événements personnels et sociaux. Dans les circonstances actuelles, le droit de parler est un devoir. Se taire serait une infidélité. Pour juger de la rectitude de la doctrine enseignée, l'Eglise a ses propres juges. Elle ne peut donc admettre la légèreté avec laquelle des prêtres et des évêques sont parfois traités, par-dessus le magistère, d'adeptes d'idéologies incompatibles avec la foi.

Le Concile Vatican II nous rappelle comment "Dieu, qui veille paternellement "sur tous, a voulu que tous les hommes constituent une seule famille et se "traitent mutuellement comme des frères" (Gaudium et Spes, n° 24). "Le carac-"tère social de l'homme fait apparaître qu'il y a interdépendance entre l'es-"sor de la personne et le développement de la société elle-même. En effet, la "personne humaine qui, de par sa nature même, a absolument besoin d'une vie "sociale, est et doit être le principe, le sujet et la fin de toutes les ins-"titutions." (G.S., n° 25.)

Il y a plus. Aujourd'hui "grandit la conscience de l'éminente dignité de "la personne humaine, supérieure à toutes choses et dont les droits et les de- "voirs sont universels et inviolables" (G.S., n° 26). C'est pourquoi aucune théorie sur la sécurité collective, malgré toute son importance (4), ne peut mettre en échec les droits de la personne humaine, car "l'ordre social et son "progrès doivent toujours tourner au bien des personnes, puisque l'ordre des "choses doit être subordonné à l'ordre des personnes et non l'inverse" (G.S.n°26).

L'altération de cet ordre et une notion erronée de la sécurité individuelle ou collective ont amené de nombreux esprits à tolérer et même à accepter la violation des droits fondamentaux de la personne humaine créée à l'image de Dieu et rachetée par le Christ. Elles ont également conduit à justifier l'assassinat de l'ennemi, la torture morale et physique, la privation arbitraire de liberté et l'élimination de tous ceux qui sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité individuelle ou collective, cela en contradiction avec le principe de Paul VI: "Si tu veux la paix, défends la vie".

Pour surmonter cette difficulté, sans doute la plus grave dans la situation dans laquelle nous nous débattons, il n'y a qu'une seule voie de salut: l'application intégrale de la loi juste, et un seul chemin d'accès: la véité pleine et entière.

(3) Allusion à la lettre envoyée en avril 1976 au clergé d'Argentine par le mouvement de guérilla ERP pour justifier son action (NdT) (4) Allusion à la doctrine de sécurité nationale (cf DIAL D 298, D 302, D 341, et D 349) (NdT).

D 385-2

Dans des circonstances exceptionnelles et en cas de danger extraordinaire pour la nation, les lois peuvent revêtir un caractère exceptionnel et extraordinaire et, si nécessaire, les droits individuels peuvent être sacrifiés au bien commun. Mais il importe de toujours rester dans le cadre de la loi et sous sa protection pour procéder à une répression légitime qui n'est rien d'autre, quand elle est mise en pratique de cette façon, qu'une forme de l'exercice de la justice. Rappelons que la loi est le refuge et la protection des faibles et des sans-droits; elle est l'étalon de mesure des agissements de tous, gens honnêtes et criminels, puissants et laissés pour compte.

Par ailleurs, le précepte de l'amour chrétien s'applique à tous, y compris aux ennemis qui le refusent et le discréditent, sans pour autant que la charité doive nous laisser aucunement indifférents à la vérité, à la justice et au bien. Il sera toujours nécessaire de faire la distinction entre l'erreur, qui doit être combattue, et celui qui se trompe car celui-ci conserve la dignité de personne humaine et d'image de Dieu, malgré ses fautes supposées ou réelles (cf. Gaudium et Spes, n° 28).

Il n'est pas inutile de redire que pour tout chrétien, comme pour tous ceux qui exercent une autorité, aujourd'hui comme hier et en toute circonstance, reste toujours valable le principe moral: la fin ne justifie pas les moyens, tel que St-Paul l'a vigoureusement exposé (cf. lettre aux romains, chap. 3, vers. 8).

Les faits que nous relevons

Nous comprenons la difficulté de la tâche consistant, dans la pratique, à veiller au bien commun auquel s'oppose une guérilla terroriste qui a en permanence porté atteinte à la vie en collectivité la plus élémentaire et donc aux droits de l'homme; nous comprenons aussi comment le souci du bien commun peut apparemment entrer en conflit avec certains droits individuels.

Nous connaissons et nous apprécions les efforts déployés par les gouvernants et les personnes au service de la patrie, leur application et leur abnégation qui se sont traduites parfois par le don de la vie et, plus souvent, par une angoissante insécurité individuelle et familiale, ainsi que leur renoncement aux satisfactions personnelles afin de pouvoir se dévouer à la poursuite du bien commun.

Nous avons plusieurs fois entendu parler du caractère chrétien que le gouvernement des Forces armées entend donner à sa gestion. Cela nous oblige à rappeler que, dans son essence, l'être chrétien suppose un engagement pratique dans l'abnégation.

C'est à la lumière de ces considérations que nous nous permettons de relever les faits suivants qui, parmi d'autres, sont pour nous source d'inquiétudes sérieuses:

- a) Les nombreuses disparitions et séquestrations qui sont fréquemment dénoncées sans qu'aucune autorité soit en état de répondre aux demandes formulées, ce qui semblerait vouloir dire que le gouvernement n'est pas encore parvenu à maîtriser l'utilisation de la force.
- b) La situation de nombreux habitants du pays que des parents et amis, dans leur sollicitude, présentent comme disparus ou enlevés par des groupes se prétendant membres ded Forces armées ou de la police, sans que les familles ou les évêques qui sont souvent intervenus aient pu, dans la plupart des cas, obtenir quelque information sur eux.

- c) Le fait que de nombreux prisonniers, d'après leurs déclarations ou celles de leurs parents, auraient été soumis à des tortures qui, en conscience, sont totalement inacceptables pour un chrétien et qui dégradent non seulement celui qui les subit mais surtout celui qui les pratique.
- d) Enfin, une situation difficile à justifier: les arrestations innombrables sans que le détenu puisse se défendre ou, pour le moins, savoir pourquoi il a été arrêté; sans parler de la situation dans les prisons qui, parfois, ne répond pas aux besoins humains élémentaires, religieux compris.

Nous sommes également préoccupés, comme l'ensemble de la population, par la situation économique difficile qui pèse sur nos frères aux ressources minimes et qui risque de se transformer en ferment de la subversion marxiste.

Nous reconnaissons le caractère extrèmement grave de la situation dans laquelle se trouvait notre pays en matière économique et financière. Nous ne prétendons nullement, parce que nous ne sommes pas compétents en la matière, faire la critique d'aucune méthodologie susceptible d'assainir l'économie du pays. Nous soulignons simplement un fait inquiétant: malgré l'effort fourni et malgré leur contribution au processus de récupération - tous points admis par les autorités en ce secteur -, de nombreux travailleurs ne parviennent pas à sortir des difficultés et à accéder à une vie plus digne, ainsi que le réclame leur condition de fils de Dieu, mais voient au contraire compromises leurs conditions de travail, de nourriture, d'habitat, d'éducation et de santé.

Un appel à l'espérance

Nous avons confiance dans les racines chrétiennes profondes de notre peuple qui puisent la sève pour les gouvernants et les gouvernés; elles donneront à tous la force de corriger les erreurs et de réaliser dans la solidarité l'idéal d'une patrie grande et juste.

Parce que, comme évêques argentins, nous croyons que personne n'est irrécupérable - car la grâce de Dieu est plus grande que notre capacité de péché et d'erreur -, nous nous adressons plus particulièrement à ceux qui ont commencé à essaimer et continuent d'essaimer la subversion dans la violence et dans la haine (5), pour les inciter à un profond repentir avec la nécessaire réparation, à la conversion et à la réconciliation avec leurs frères. La Pâque que nous célébrons nous parle de la vie nouvelle à laquelle nous sommes tous conviés, même les plus grands pécheurs.

Au moment de terminer notre réflexion, notre reconnaissance de grands frères va aux prêtres et aux religieux pour le travail que, durant tout ce temps, en union avec leurs évêques, ils ont réalisé en consolant et en assistant les affligés, en soutenant les personnes en difficulté, en encourageant les pauvres et les laissés pour compte, en appelant à la conversion ceux qui suivent le chemin de l'erreur, en priant pour ne pas défaillir et en portant à tous la parole de Dieu.

Nous vous rappelons que notre mission ne consiste pas à exacerber les esprits ni à renforcer les antagonismes, mais à éclairer les réalités, même douloureuses, que nous vivons, par la croix du Christ et l'espérance de l'accomplissement de ses promesses.

Nous vous demandons aujourd'hui de continuer sans vous décourager, malgré

(5) C'est ici la réponse explicite à la lettre adressée en décembre 1976 par les Montoneros à l'épiscopat pour lui demander sa médiation dans une proposition de trève nationale avec le gouvernement. (N. d. T.)

les incompréhensions et quel qu'en soit le signe ("le discaple n'est pas au dessus du maître"), en travaillant comme les fidèles dispensateurs des mystères de Dieu. La fidélité à cette tâche est l'aide la meilleure que nous puissions apporter aux hommes de notre temps.

Enfin, nous nous adressons à l'ensemble du peuple de Dieu, pasteurs et fidèles. Nous passons par les mêmes difficultés et les mêmes confusions, tout comme nous avons le même souci de vivre en totalité les valeurs de notre communauté nationale. Par le fait même, nous avons en commun le rejet de toute forme de marxisme. Et cela implique que le travail en faveur des pauvres et des abandonnés ne puisse être systématiquement taxé de marxiste.

Nous voulons édifier un ordre plus juste et instaurer une vie collective plus humaine et plus chrétienne; ce souci doit partir de l'intérieur de l'homme, de sa conscience, dans un combat constant contre toute espèce de corruption. Nous voudrions, dans notre communauté nationale, ouvrir la voie à la "civilisation de l'amour" (Paul VI) et l'ouvrir à la nation tout entière. Nous devons en être les réalisateurs.

Nous signons ces réflexions un 7 mai, en la fête de la Très Sainte-Vierge de Luján, patronne du peuple argentin. Ce n'est pas là simple coïncidence. C'est au contraire un réconfort pour nous, car elle nous fait sentir sa condition et son pouvoir de mère. Aussi lui demandons-nous que, comme à Cana où l'eau á été changée en vin grâce à son intercession, par son intercession encore le Seigneur change ce moment douloureux de notre histoire en un temps de paix fraternelle et durable.

San Miguel, le 7 mai 1977

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 150 F - Etranger 175 F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse: n° 56249